

Définition et mesure

L'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde jusqu'à la fin de sa période de fécondité si, à tout âge, sa probabilité de mettre au monde des enfants correspondait au niveau de fécondité de l'année considérée pour cet âge. On le calcule en faisant la somme des taux de fécondité à chaque âge sur une période de cinq ans. Un indicateur conjoncturel de fécondité de 2.1 enfants par femme (seuil de renouvellement) assure une stabilité générale de la population, en supposant qu'il n'y ait pas de flux migratoires ni de variation de la mortalité.

L'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant est la moyenne arithmétique des différents âges, pondérée par le taux de fécondité à l'âge en question. La proportion des naissances hors mariage est le rapport entre le nombre de naissances vivantes hors mariage au cours d'une année donnée et le nombre total de naissances vivantes cette même année.

Les données proviennent en général des registres d'état civil ou de population, ou d'autres sources administratives, et sont harmonisées selon les recommandations de l'ONU et d'Eurostat. La seule exception est la Turquie, dont les données sur la fécondité sont tirées d'enquêtes.

La fécondité est faible dans la plupart des pays de l'OCDE.

Ce phénomène tient à plusieurs raisons, parmi lesquelles l'évolution des choix de vie des individus, l'insécurité de l'emploi, les difficultés à trouver un logement convenable, le coût excessif, le manque ou la piètre qualité des services de garde d'enfant, l'élévation du niveau d'études des femmes, le recul de la discrimination professionnelle à l'encontre des femmes et l'échec des politiques à offrir une aide efficace aux familles qui essaient de concilier travail et enfants. Beaucoup de ces contraintes ont un rôle dans le déclin des taux de fécondité observé sur une longue période dans les pays de l'OCDE (D'Addio et Mira d'Ercole, 2005).

Le taux de fécondité se situe bien en dessous du seuil de renouvellement dans la plupart des pays de l'OCDE.

En 2006, le taux de fécondité moyen des pays de l'OCDE était de 1.65, les rares pays situés au-dessus du seuil de renouvellement étant le Mexique et la Turquie (à 2.2) ainsi que l'Islande et les États-Unis (aux environs de 2.1).

La baisse des taux de fécondité peut engendrer un certain nombre de défis pour les pouvoirs publics : ils doivent faire face à la diminution du nombre de soignants familiaux disponibles pour les personnes âgées; à l'alourdissement de la charge fiscale des personnes d'âge actif au titre du financement des retraites et des soins de santé; au

vieillesse de la main-d'œuvre; et à l'affaiblissement de l'épargne intérieure.

On observe, depuis 2002, une reprise modérée de la fécondité. Le taux de fécondité moyen dans la zone OCDE est ainsi passé de 1.60 en 2002 à 1.65 en 2006 (graphique GE2.1). Ce redressement concerne 17 pays, en particulier le Royaume-Uni, la France, la Suède, l'Espagne et la République tchèque. Ce rebond pourrait s'expliquer par l'augmentation du nombre de naissances chez les femmes ayant retardé l'âge de leur première maternité jusqu'à la trentaine ou au-delà (Sardon, 2006). Il est possible que les politiques publiques, notamment l'augmentation des aides aux familles et aux femmes qui travaillent, aient également joué un rôle.

Les femmes ont leur premier enfant plus tard. L'âge de la première maternité a augmenté d'environ un an par décennie en moyenne depuis 1970 (tableau GE2.2). Outre qu'il contribue à la baisse de fécondité, le report de l'âge de la maternité a d'autres conséquences durables : il augmente la probabilité que les femmes restent sans enfant ou aient moins d'enfants que souhaité, et accroît les risques de santé pour les mères comme pour les enfants.

Les femmes se marient également plus tard. En général, les pays ayant les taux de fécondité les plus élevés en 2005 présentent aussi de plus grandes proportions de naissances hors mariage (graphique GE2.3). Toutefois, les variations entre pays sont très importantes. Par exemple, à la fois les proportions de naissances hors mariage et les taux de fécondité sont bas dans des pays comme le Japon, la Corée, et plusieurs pays d'Europe du Sud, où la naissance d'enfants est encore étroitement liée à la nuptialité.

Pour en savoir plus :

D'Addio, A.C et M. Mira d'Ercole (2005), « Trends and Determinants of Fertility Rates in OECD Countries: The Role of Policies », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 27, OCDE, Paris.

OCDE (2008), « SF3. Taux de fécondité », *Base de données de l'OCDE sur la famille* : www.oecd.org/els/social/famille/basededonnees.

Sardon, J. (2006), « Recent Demographic Trends in Europe and the Other Developed Countries », *Population*, vol. 61, n° 3, pp. 197-266.

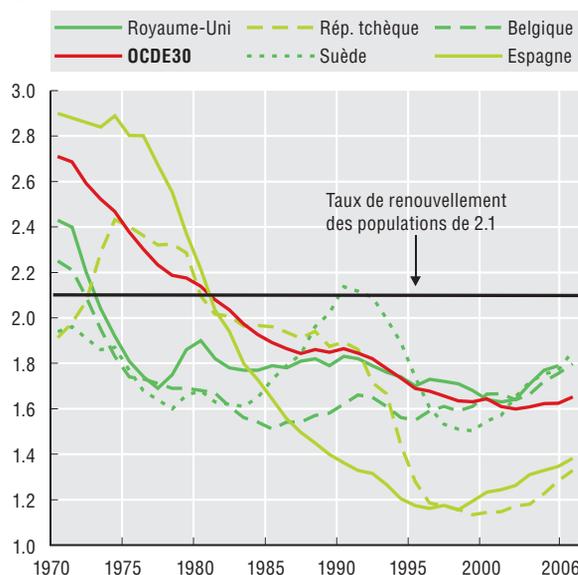
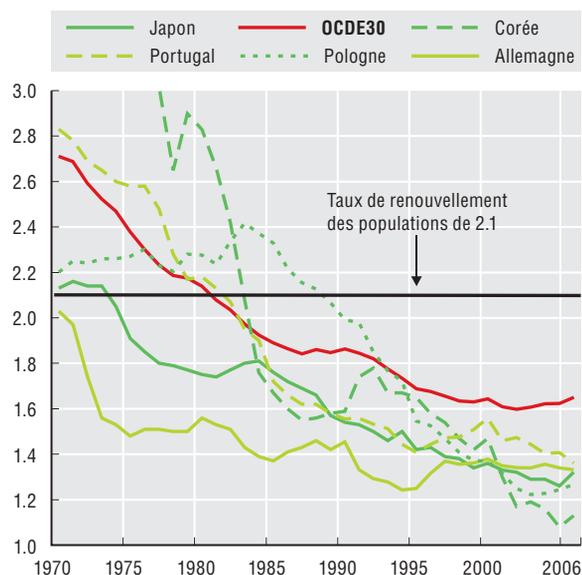
Notes du tableau et du graphique

Tableau GE2.2 : Note 1 : 1992 pour le Mexique; Note 2 : 2001 pour la Nouvelle-Zélande, 2003 pour le Mexique; Note 3 : 2003 pour l'Espagne, la Finlande, la Grèce et le Royaume-Uni, 2002 pour les États-Unis, 2004 pour la Nouvelle-Zélande, 2006 pour le Mexique.

Graphique GE2.3 : Note 1 : 2005 pour l'Australie et 2007 pour la Belgique.

GE2.1. Les taux de fécondité sont inférieurs au seuil de renouvellement dans la plupart des pays de l'OCDE, mais quelques pays connaissent une reprise modérée depuis le milieu des années 90

Évolution des indices conjoncturels de fécondité entre 1970 et 2006



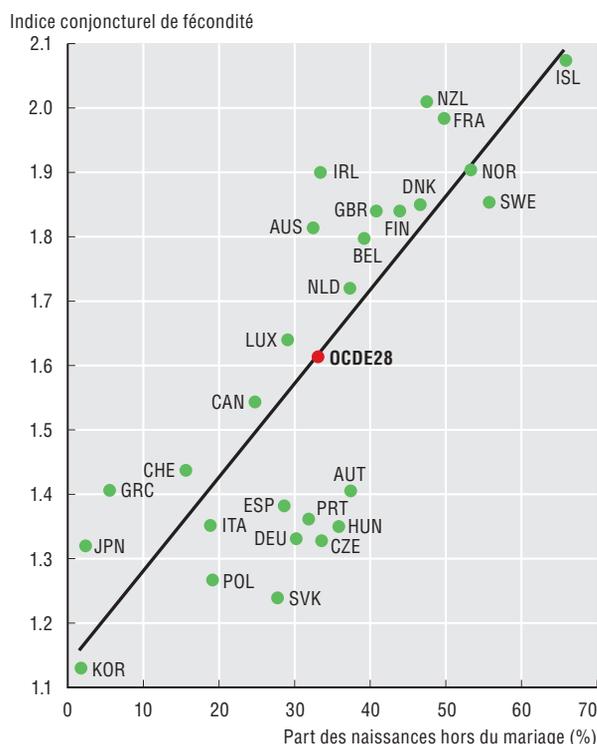
GE2.2. L'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant augmente

Âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant

	1970	1995 ¹	2000 ²	2004 ³
Australie	23.2	26.8	..	28.0
Autriche	..	25.6	26.4	27.2
Belgique	24.3	27.3	..	27.4
République tchèque	22.5	23.3	25.0	26.6
Danemark	23.8	27.4	27.7	28.4
Finlande	24.4	27.2	27.4	27.9
France	24.4	28.1	27.9	28.5
Allemagne	24.0	27.5	28.2	28.1
Grèce	25.0	26.6	27.5	28.5
Hongrie	22.8	23.8	25.1	26.7
Islande	21.3	25.0	25.5	26.3
Irlande	..	27.3	27.6	28.5
Italie	25.0	28.0	..	28.7
Japon	25.6	27.5	28.0	29.1
Corée	29.1
Luxembourg	24.7	27.4	28.4	29.0
Mexique	..	20.9	21.0	21.3
Pays-Bas	24.8	28.4	28.6	28.9
Nouvelle-Zélande	28.0	28.0
Norvège	..	26.4	26.9	27.7
Pologne	22.8	23.8	24.5	25.8
Portugal	..	25.8	26.5	27.4
République slovaque	22.6	23.0	24.2	25.7
Espagne	..	28.4	29.1	29.3
Suède	25.9	27.2	27.9	28.7
Suisse	25.3	28.1	28.7	29.5
Royaume-Uni	..	28.3	29.1	29.8
États-Unis	24.1	24.5	24.9	25.1
OCDE16	24.0	26.2	26.8	27.7

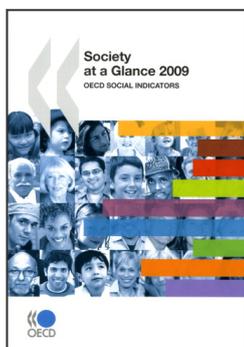
GE2.3. La fécondité et les naissances hors mariage sont positivement corrélées

Part des naissances hors mariage¹ et indice conjonctuel de fécondité, 2006



Source : Eurostat et offices nationaux de statistique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/550015445534>



Extrait de :
Society at a Glance 2009
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Taux de fécondité », dans *Society at a Glance 2009 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.